

les mêmes pouvoirs que si j'avais été délégué. J'avais voix au chapitre et j'ai représenté le Canada à une Commission. J'ai rempli la fonction de président de la Commission juridique. On dira que le choix n'était guère heureux, mais j'étais le seul avocat du Canada qui se trouvait là. J'ai pris part aux travaux et me suis rendu compte de tout ce qui se passait. Tous ceux qui ont déjà assisté à ces réunions savent que nous commencions à siéger à 9 heures du matin. Quiconque exprimait un avis, que ce fut M. Coldwell, M. Bracken, M. Martin ou le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson), c'était son avis en tant que délégué qu'il exprimait. Or, à supposer qu'ayant entendu l'avis du leader du Gouvernement ou de M. Martin, j'en venais à penser qu'ils avaient raison et que je me trompais, il me fallait faire volte-face et me ranger à l'opinion qui me semblait alors exacte. Cela voulait donc dire que, par la suite, au cours d'un débat sur la question, en cette enceinte, je devais adopter l'attitude que j'avais prise au cours de la réunion en question. Peut-être qu'un an plus tard, le point de vue que j'avais défendu tout d'abord pouvait se révéler le meilleur; mais je ne pouvais en faire état, une fois que je m'étais rangé à l'avis contraire au cours des réunions aux Nations Unies. N'eussé-je pas été là, j'aurais été parfaitement libre de demander pourquoi on n'avait pas adopté telle ou telle attitude à la réunion.

Sous le nouveau régime, le Gouvernement délègue des représentants à titre de conseillers qui ne sont nullement dans la situation où se trouveraient des délégués. A mon avis, notre pays aurait grand avantage à ne pas tenir compte des considérations de parti quand il s'agit de sa politique étrangère. Une telle politique s'élaborerait peut-être avec un peu plus de difficultés et pourrait être plus lente à mettre en application, mais les avantages qu'elle comporte contrebalancent ses inconvénients. A New-York, en 1946, ainsi que se le rappelle le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson), dès qu'il s'agissait des dépenses à assumer par le Canada, aucun des délégués qui n'appartenait pas au parti du Gouvernement ne prenait part à la discussion. Tous laissaient au Gouvernement le soin de déterminer les dépenses. Il me semble vraiment que l'envoi de délégués et de substitués aux réunions était une excellente politique et que le Gouvernement a adopté une mesure rétrograde lorsqu'il l'a modifiée.

Je vais toucher brièvement à une couple d'autres points. L'exploitation de nos ressources naturelles s'impose. Les Canadiens sont en mesure de les mettre en valeur et devraient y voir eux-mêmes. C'est également aux Canadiens qu'il revient de disposer de la

production de ces ressources, afin que le Canada en tire le meilleur parti possible. Voilà une politique qu'il nous incombe à tous de préconiser à temps et à contretemps.

Nous traversons des temps très difficiles. On nous demandera cet été de verser d'autres contributions en vue d'aider l'Europe, le Royaume-Uni, le moyen Orient et l'extrême Orient. Il nous en coûtera beaucoup pour répondre à ces demandes, mais nous nous rendons compte que le monde libre est aux prises avec une des situations les plus difficiles de l'histoire. Le danger est beaucoup plus grave qu'il ne l'était de 1914 à 1918 ou de 1939 à 1945. Si nous avons évité le désastre jusqu'ici, nous le devons uniquement à un fait qui saute aux yeux de tous. Si les États-Unis, grâce à l'aide du Royaume-Uni et du Canada, n'avaient réussi à produire la bombe atomique et menacé d'y recourir, la Russie nous aurait déjà attaqué. D'aucuns affirment le contraire. Voilà le genre de propagande qu'on a répandue autour de nous, mais il me semble qu'elle tire à sa fin. A mon avis, la guerre en Corée touche à sa fin car, plutôt que de permettre à l'agression de la Russie de se poursuivre, les pays de l'Occident lui tiendront tête et lui livreront combat. Mais notre pays ne saurait indéfiniment consacrer de fortes sommes aux armements, au point de ruiner son économie. Si cela devait se produire, les Russes nous envahiraient. J'estime qu'il faudra s'entendre sur certaines normes de paix d'ici cinq ans. A noter, afin de faire ressortir le coût accru des armements, que nos avions et chars d'assaut, qui compaient, il y a à peine quelques années, parmi les plus perfectionnés, sont aujourd'hui désuets. Il est de notre devoir, à mon sens, d'exhorter les autres pays d'essayer d'obtenir de la Russie une entente équitable pour toutes les nations, afin que le monde puisse revenir à un semblant de paix. Notre programme actuel, si nous le poursuivons, nous conduira à la guerre la plus épouvantable qui se soit vue.

Des voix: Très bien!

L'honorable Wishart McL. Robertson: Honorables sénateurs, il m'est très agréable de dire que je partage les sentiments exprimés en termes élogieux par le chef de l'opposition envers les deux motionnaires (l'honorable M. Howden et l'honorable M. Gouin) de l'Adresse en réponse au discours du trône. Ainsi que l'a dit mon collègue, ces deux sénateurs ont une longue expérience de la vie publique. Je voudrais mentionner particulièrement l'excellence du fond et du débit du discours du motionnaire, et cela en dépit des désavantages physiques qu'il avait à surmonter. Je le félicite de son très habile expo-